

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **17 (1959)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliographie

Pensée économique et théories contemporaines¹

En troisième année d'économie politique, les étudiants français ont un cours d'histoire de la pensée économique qui porte en même temps sur l'évolution des idées et l'état présent de la théorie économique. Il dépasse par conséquent l'habituelle histoire des doctrines qui s'arrêtait aux auteurs vivants. Fidèle à ce programme, A. P. a consacré exactement la moitié de son ouvrage au passé, la moitié au présent. Son cours, publié en « Précis Dalloz », présente la particularité d'expliquer la pensée économique par les mœurs intellectuelles et sociales de l'époque autant que par les qualités et l'originalité des auteurs. Ce qui donne à l'ouvrage une largeur de vues aussi remarquable que la clarté de l'exposé.

Dans sa première partie, A. P. décrit l'évolution jusqu'au début du xx^e siècle, et suivant le schéma qu'il a déjà indiqué ailleurs. L'économie a été d'abord « subordonnée », l'ordre économique étant jugé inférieur à l'ordre politique et à l'ordre moral. Puis elle est devenue indépendante des autres. Aujourd'hui elle est dirigée. D'où les trois titres, division principale de la première partie : l'économie de service, l'économie de liberté, l'économie d'intervention. Chacun est divisé à son tour mais la division n'est jamais seulement chronologique. Citons celle du premier titre : l'économie a été au service de la cité (antiquité) puis au service du bien commun (moyen âge) puis au service du prince et des arts. La finale n'étonnera que ceux qui ignorent la tyrannie de l'esthétique sous la Renaissance italienne. A partir du titre II, la division est purement logique : le libéralisme en général, puis sa théorie de la valeur, celle de la monnaie, celle de la répartition. Le titre III mêle le fait à l'idée plus étroitement qu'auparavant. L'intervention en effet a été préparée en doctrine avant d'être décidée par les politiques. A. P. analyse longuement la réaction sociale au libéralisme (socialisme, marxisme, réformisme) puis la réaction nationale, enfin la réaction méthodologique. En gros, les auteurs analysés sont les mêmes que chez Rist ou Gonnard. Ce qu'on trouve plus chez A. P. que chez ses devanciers, c'est le souci de caractériser les étapes de chaque mouvement d'idée. Ainsi les trois démarches du libéralisme : de la nature à

¹ A. PIETTRE : *Pensée économique et théories contemporaines*. « Précis Dalloz », Paris 1958, 476 p.

l'homme (les fondateurs), de l'homme aux choses (les classiques), des choses au mécanisme (les successeurs). Les formules frappantes abondent et retiennent une attention que pourrait décourager le nombre des auteurs. De même, pour ne pas reproduire les analyses de ses prédécesseurs, A. P. remplace autant que possible l'étude des auteurs par l'étude des thèses : ainsi il y a peu sur Ricardo ou Stuart Mill considérés en général, mais on les retrouve sous des rubriques communes, valeur, théorie quantitative, équilibre des échanges extérieurs.

La deuxième partie de l'ouvrage n'a pas de précédent. Les analyses d'Emile James sur les auteurs contemporains ne sont pas à la portée d'un étudiant de troisième année. Il fallait être bref sans être élémentaire et ne rien oublier d'important dans une « littérature » abondante. Tâche ingrate, exécutée avec soin, et qui permet à l'étudiant de se familiariser avec les discussions actuelles : l'importance de l'économétrie et de la comptabilité nationale, le processus de l'évolution d'un pays retardé, les rapports de la structure et de la conjoncture, les nouveaux règlements internationaux, l'imperfection de la concurrence. Chacun de ces problèmes a été traité par une foule d'économistes de tous pays. A. P. a réussi à les signaler tous, au prix d'une certaine sécheresse. Seuls quelques auteurs émergent, ayant droit à plusieurs pages, et il est bon de savoir que Schumpeter, Keynes et Akerman dépassent la commune mesure. Mais cette fois encore la présentation se fait par thèses plutôt que par auteurs, et il faut saluer le titre III de cette deuxième partie comme une réussite totale. En cent pages, ce qu'on appelle « la dynamique » économique est exposée avec une élégance et une précision incomparables. Dynamique des flux, dynamique des forces, dynamique des systèmes : trois études complémentaires et fort différentes de ton, la première mécanique et statistique, la seconde sociologique et psychologique, la troisième historique et politique. Modèles de croissance, effet de domination, possibilité du socialisme, combien d'autres questions pour nous d'une importance vitale et clarifiées sans simplisme.

Bien sûr en épluchant l'ouvrage on discutera de certains classements et certaines appréciations. Dans la première partie, qui doit s'arrêter au début du xx^e siècle, sont rangés Rueff et Pigou, auteurs de l'entre-deux guerres, de même qu'Aftalion, Keynes et à peu près tous ceux qu'étudie la seconde partie. Owen est rangé dans le paragraphe « révolte et utopie », alors que le titre du suivant « réforme et empirisme » convenait également à cet auteur complexe. Une autre édition corrigera les noms mal orthographiés : Sweesy pour Sweezy, Morgenstein pour Morgenstern, E. Milhau pour J. Milhau... Ce n'est pas cela qui empêchera l'étudiant de puiser dans ce matériel de grande classe la culture économique indispensable à l'honnête homme du xx^e siècle.

JEAN VALARCHÉ,

Professeur à la Faculté de Droit de Fribourg.

Fluctuations économiques¹

H. G. s'est spécialisé depuis longtemps dans l'étude des fluctuations économiques et il a écrit pour le *Traité Pirou* un gros volume dont il présente aujourd'hui un résumé aux étudiants de troisième année. Pas seulement un résumé d'ailleurs. Dans son ouvrage principal, H. G. fit œuvre personnelle et marqua sa préférence pour une certaine explication des fluctuations. Un « Précis Dalloz » doit au contraire offrir aux étudiants une gamme d'explications avec de quoi justifier un choix. C'est pourquoi la deuxième partie du Précis expose différentes explications en leur laissant leur autonomie.

Cette deuxième partie est la principale. Elle est précédée d'une étude de l'observation des mouvements économiques et suivie d'une analyse des interventions gouvernementales propres à modérer les cycles et à régler la croissance. Celle-ci est étudiée dans le Précis bien que n'étant pas vraiment une fluctuation. En réalité tous les mouvements de l'économie retiennent l'attention de l'auteur, aussi bien les courts (cycles Juglar) que les longs (cycles Kondratieff et croissance séculaire). Si les fluctuations courtes sont étudiées plus que les autres, c'est d'abord parce que leur importance pratique est plus grande ; ce sont des mouvements primaires, dont le sens détermine la conjoncture, autrement dit la prospérité ou la dépression. D'autre part, on sait depuis longtemps que seule l'infirmité de notre esprit oblige à considérer séparément les divers mouvements de l'économie et, avec les progrès de l'économie politique et de la mathématique on peut aujourd'hui tracer un « modèle » tenant compte des uns et des autres. Ceci nous entraîne d'ailleurs sur le terrain mathématique et, comme il n'est pas familier aux étudiants de nos facultés, H. G. n'a pu y insister. Mais, en expliquant les seuls mouvements courts, il consacre un chapitre aux « théories du cycle sous forme mathématique », où peu à peu il familiarise le lecteur avec les diagrammes et l'algèbre nécessaires à la compréhension des théoriciens actuels du cycle. C'est une excellente introduction à cette économie mathématique dont nous ne pouvons plus nous passer. Le chapitre achève logiquement l'explication des mouvements courts. La science économique, en effet, est passée du qualitatif au quantitatif. Les mathématiques permettent de rassembler de façon cohérente les multiples analyses données précédemment en langage ordinaire et d'arriver ainsi à une connaissance plus exacte des phénomènes. H. G. a bien marqué que J. M. Keynes, qui n'a pas donné de théorie mathématique du cycle, a préparé le terrain au mathématicien en réduisant les causes du cycle à un petit nombre de variables indépendantes.

D'une façon générale, il y a moins de différence d'une explication à l'autre du cycle que ne le laisse croire la terminologie. Le souci de se distinguer a conduit pas mal d'auteurs à une originalité d'expression qui camoufle à tort l'unité fondamentale de la science économique. L'ouvrage de Guitton indique qu'il y a surtout des différences de méthodes (on désire pousser la recherche dans tel ou tel sens) et lui-même croit que la théorie du cycle gagnera plus par un approfondissement mathématique que, par exemple, par un approfondissement historique. Il n'en est pas de même pour la théorie de la croissance.

¹ HENRI GUITTON : *Fluctuations économiques*. « Précis Dalloz », Paris 1958, 296 pages.

A long terme, les considérations démographiques et sociologiques pèsent très lourd et la multiplicité des variables empêche pour l'instant d'établir des équations valables.

Le livre de Guitton, écrit avec la plus grande simplicité, illustré de nombreux graphiques, pourvu d'une bibliographie suffisante, mais qui n'encombre pas le texte, est l'instrument de travail idéal pour les étudiants de langue française qui désirent prendre une connaissance exacte de la branche la plus progressive de l'économie politique.

JEAN VALARCHÉ.

Du contrat d'agence¹

Les éditions Dürr à Berne présentent sous ce titre le premier commentaire détaillé des nouvelles dispositions sur le contrat d'agence, entrées en vigueur en 1949. La matière de cet ouvrage bien présenté, de 95 pages, se divise en cinq chapitres principaux : les règles générales, les obligations de l'agent, le pouvoir de représentation, les obligations du mandant, et un ultime chapitre intitulé fin du contrat. En tête de chaque chapitre se trouve l'article du code qui fait l'objet du commentaire, suivi des solutions jurisprudentielles et doctrinales. Pratique, cet ouvrage permet au profane de se fixer rapidement l'esprit sur les caractéristiques du contrat d'agence.

Cependant la clarté du texte souffre de la traduction, trop proche de l'allemand. Il est ainsi impossible de lire cet ouvrage sérieux sans être diverti par certaines tournures dont nous donnerons deux exemples : ainsi, en page 51, au sujet de l'exigibilité de la provision de l'agent : « Ainsi des dames de propagande à situation assez subordonnée et payées même sans conclusion de contrats pour les adresses de clients qu'elles ont fournies peuvent éventuellement prétendre, par analogie aux voyageurs de commerce, aux paiements mensuels. » (!) A la page 48, alors qu'il est question de l'extinction du droit à la provision : « Le danger de perte est en général à la charge de celui dans le domaine d'influence duquel le danger se réalise. Ainsi « la cause sise dans sa personne » doit être imputée au mandant, mais à condition qu'elle n'est pas imputable à faute à un tiers ou éventuellement à une force majeure bien définie, le cas fortuit simple seul restant à la charge du mandant s'il s'est réalisé dans sa personne. » (!) La forme et le fond ne sont pas sans étroit rapport dans un ouvrage de droit, et l'on peut aisément comprendre la déception du lecteur devant ce genre de négligence.

J. PERRET.

Documentation

Avec la complexité croissante de la vie économique, le problème de la documentation devient de plus en plus aigu pour les services d'études. Il s'ensuit qu'il est essentiel, pour faciliter le travail, de disposer d'annuaires et d'autres

¹ CHARLES DÜRR : *Du contrat d'agence*, Ed. Ch. Dürr, Berne 1959, 95 p.

sources documentaires qui permettent de situer rapidement les personnalités, les institutions et les publications. A cet égard, on citera en tout premier lieu le *Yearbook of International Organizations*¹, publié par l'Union des Associations internationales. Avec une grande richesse de détails, l'annuaire décrit les principales organisations mondiales sous six rubriques : les Nations Unies et les institutions spécialisées — La Communauté européenne — Les autres organisations intergouvernementales — Les organisations internationales non gouvernementales — Les instituts de relations internationales — Un index français et anglais, un index géographique et une liste des abréviations. Cet ouvrage est indispensable à tous ceux que leur profession met en rapport avec les organisations internationales.

Sur le plan européen, l'*Annuaire-Manuel de l'Assemblée parlementaire européenne*² remplit un rôle identique pour les trois communautés européennes : CEE, CECA et Euratom. L'annuaire mentionne les compétences des diverses institutions et énumère les membres des commissions et autres organismes en consacrant à chacun d'eux une courte biographie. Une deuxième partie est entièrement consacrée au rapport sur l'activité de l'Assemblée pendant la période 1958-1959. Sa lecture permettra de suivre avec clarté la progression de l'intégration des six pays de la petite Europe.

En ce qui concerne notre pays, on dispose de l'excellent *Annuaire suisse de la vie publique*³, rédigé par le Dr G. Meister et présenté sous un format de poche des plus pratiques. On y trouvera la liste des autorités fédérales, cantonales et communales ; les représentations suisses à l'étranger ; les organisations économiques, tels que groupements patronaux, syndicats, chambres de commerce, etc. ; les partis politiques ; les organisations et institutions internationales, ainsi que les institutions culturelles et religieuses.

Dans le domaine économique, signalons l'excellente compilation statistique de l'OECE : *Statistiques industrielles, 1900-1957*⁴, grâce à laquelle on peut suivre l'évolution économique de l'Europe occidentale sur plus d'un demi-siècle. En plus des chiffres de population, cette publication indique le produit national brut en 1956, les indices de la production industrielle depuis 1901 (seules la Suisse et l'Islande ne produisent aucun indice de cette nature !), ainsi que les chiffres de production des principaux secteurs industriels européens.

On se félicitera d'autre part de l'initiative de l'OECE qui a préparé en 1957 un *Guide international des Sources européennes d'Information technique*⁵. Le nombre impressionnant des instituts de recherches recensés dans cet ouvrage est indirectement un hommage à la capacité créatrice de l'Europe.

¹ Union des Associations internationales : *Yearbook of International Organizations*, 1958-59 ; publié en collaboration avec les Nations Unies, Bruxelles, 1959, 1269 p.

² Assemblée parlementaire européenne : *Annuaire-Manuel de l'Assemblée parlementaire européenne*, 1958-1959, juin 1959, 623 p.

³ Dr G. MEISTER : *Annuaire suisse de la vie publique*, 1959-60, Benno Schwabe & Co.-Verlag, Bâle, 1959, 544 p.

⁴ OECE : *Statistiques industrielles, 1900-1957*, Paris, 1958, 174 p.

⁵ OECE : *Guide international des sources européennes d'information technique*, Paris, 1957, 449 p.

En matière de statistique encore, on se réjouira de pouvoir dorénavant disposer de données beaucoup plus détaillées sur l'économie japonaise grâce à une publication de l'Economic Planning Agency du gouvernement japonais, intitulée : *National Income Accounts, 1957, and National Wealth Survey, 1955*¹, dont nous aurons l'occasion de reprendre certains chiffres dans un prochain numéro.

Le sociologue qui se préoccupe de problèmes de population se référera avec profit au *Répertoire international d'institutions qui s'occupent d'études de population*², préparé par l'UNESCO. Cet ouvrage mentionne non seulement les centres de recherches mais aussi leurs publications.

Les travaux d'études sur l'Asie du Sud seront considérablement facilités par l'emploi des données bibliographiques fournies par le Research Centre on the Social Implications of Industrialization in Southern Asia, sous le titre *South Asia Social Science Bibliography*³.

Les recherches pétrolières dans le Sahara retiennent particulièrement l'attention à l'heure actuelle. La publication *Pétrole Informations — Journal des Carburants* a préparé un remarquable état des « recherches de pétrole dans la Communauté française en 1958 et à l'étranger par les sociétés françaises »⁴. Le sommaire comprend le nouveau code pétrolier saharien, une liste des sociétés de recherche et de participation, en métropole et en Afrique, et d'excellentes cartes relatives aux concessions et zones de forages. Cet ouvrage est un outil de travail de premier plan pour l'analyse de l'effort français dans le secteur pétrolier.

P. GOETSCHIN.

Suicide ou survie de l'Occident⁵

Dans la volumineuse littérature sur les pays sous-développés, l'ouvrage du Père Lebret se distingue à la fois par la qualité de son apport scientifique et par le sens profond de l'humain qui l'inspire. Bien plus, l'auteur a été « réellement » en contact avec les problèmes des pays sous-développés ; son analyse est ainsi empreinte de toutes les nuances qui découlent de l'observation systématique, sur place, des réalités sociales, économiques, politiques.

Le livre est divisé en trois parties. Dans la première, l'auteur dresse la situation du monde qui se caractérise par de multiples inégalités : disparité dans

¹ Economic Research Institute, Economic Planning Agency, Japanese Government : *National Income Accounts, 1957 and National Wealth Survey, 1955*, *Economic Bulletin*, n° 1, février 1959, 72 p.

² UNESCO : *Répertoire international d'institutions qui s'occupent d'études de population*, série « Rapports et documents de sciences sociales », n° 11, 1959, 240 p.

³ Research Centre on the social implications of Industrialization in Southern Asia — UNESCO : *South Asia Social Science Bibliography* — 1958, Calcutta, 1958, n° 7, 141 p.

⁴ *Pétrole Informations — Journal des Carburants* : « Les recherches de pétrole dans la Communauté française en 1958 et à l'étranger par les sociétés françaises », Paris, 1959, 470 p.

⁵ L.-J. LEBRET : *Suicide ou survie de l'Occident*. Economie et Humanisme. Les Editions ouvrières, Paris 1958, 402 p.

la croissance démographique qui pèse surtout sur les pays pauvres ; décalage dans le bien-être et les possibilités de développement qui avantage essentiellement les pays riches. L'état de sous-développement fait l'objet d'une étude approfondie qui montre non seulement les difficultés de l'implantation industrielle (insuffisance du cadre économique, manque de scientifiques et d'entrepreneurs, insuffisances énergétiques, etc.), mais aussi les difficultés rencontrées dans l'amélioration de la production agricole, qui est essentielle pour initier le développement. C'est le « cercle vicieux » de la pauvreté, qui sur le plan international s'exprime par la vulnérabilité des économies sous-développées face aux puissantes nations industrielles. La prise de conscience du déséquilibre des taux de croissance se traduit bien naturellement par une agressivité marquée chez les moins bien lotis.

La seconde partie est un bilan des attitudes de l'Occident privilégié face à la pauvreté et à la faim qui sévissent dans les trois quarts de l'humanité, attitudes d'ailleurs nettement influencées par le remplacement de la domination britannique par la domination américaine. Cette seconde partie comporte aussi une analyse des aptitudes du régime capitaliste, par essence expansionniste et dominateur, à résoudre le problème du sous-développement, non pas à son seul avantage, mais dans l'optique d'une croissance harmonisée universelle. La vigoureuse critique de Lebret est une invite à reviser sans cesse les fondements de l'ordre économique et politique occidental non pas exclusivement en raison d'exigences internes, mais encore en fonction des responsabilités qui devront être assumées à l'égard du « tiers monde ».

La troisième partie est la suite logique des déductions qui précèdent : elle pose les exigences d'une civilisation nouvelle, cadre d'une croissance authentiquement humaniste. *Le développement non fallacieux est une croissance généralisée de tout l'humain : chacun des hommes et tout dans l'homme. C'est un phénomène de civilisation, c'est-à-dire de croissance solidaire harmonisée enracinée dans les appétits disciplinés et dans les mœurs collectives.* La pauvreté et la faim ne seront vaincues que par la mise en œuvre d'efforts parallèles dans les régions sous-développées et dans les régions fortement développées, ainsi que par de nouveaux modes de rapports entre ces deux types de régions (fin du colonialisme ; aide technique et financière plus massive ; organisation d'échanges sur pied d'égalité). C'est peut-être l'Occident qui a la plus lourde tâche : *Il ne peut se protéger qu'en cessant d'être tout tourné vers lui-même. S'il n'est pas capable, et rapidement, d'assurer au monde sous-développé encore indépendant de la Russie, de façon absolument évidente et avec le désintéressement d'un grand idéal passionnément adopté, plus de chances de développement intégral que celles des populations sous-développées de l'URSS et des démocraties populaires, il peut être certain que son idéologie pragmatiquement matérialiste aura moins d'audience que l'idéologie du marxisme, philosophiquement matérialiste, mais chargée d'un idéal universel.*

La grande valeur de l'ouvrage de Lebret est qu'il n'est pas que scientifique ou humanitaire ; il est irrésistiblement porté à placer en définitive le débat sur le terrain des principes qui gouvernent nos sociétés ; c'est le problème du choix d'un ordre humain qui favorisera une mise en valeur de la totalité de l'homme. On ne saurait mieux faire ici qu'emprunter les lignes suivantes à la

conclusion générale : « Puisse ce livre, après la *Géographie de la Faim* de José de Castro, après les avertissements de Tibor Mende, après le *Tiers Monde*, après les rapports des organismes dépendant des Nations Unies, activer le réveil de la conscience occidentale. »

P. GOETSCHIN.

Données statistiques du Conseil de l'Europe¹

Il n'est déjà pas aisé de présenter un annuaire statistique, mais la tentative est encore plus difficile quand cet annuaire a la prétention d'être un résumé des principales données démographiques, économiques, sociales, etc., des pays qui forment le Conseil de l'Europe. 400 pages, 300 tableaux et plus de 50 000 données, voilà son cadre.

Avant d'aborder son contenu et surtout quelques points de celui-ci, nous aimerions poser une question. Pourquoi s'obstine-t-on à publier cet annuaire sous la forme bilingue en faisant appel, comme deuxième langue, à l'anglais ? alors que l'on connaît « la prudence et l'empressement » britanniques de ces dernières années à se joindre au Conseil ! que les données anglaises sont incomplètes dans cet ouvrage, bien qu'elles existent dans de nombreux ouvrages publiés par le « Statistical Office » ! que les données de cet annuaire sont empruntées à des sources différentes, mais dans une proportion très minime, à des ouvrages anglais ! et enfin que la langue allemande est maniée par plus d'individus, dans les pays du Conseil de l'Europe, que l'anglais !...

L'ouvrage, clair et précis, traite dans une première partie de la structure et de l'évolution de la population européenne, et expose les principaux taux de ses mouvements. Bien que simplifiés et souvent pondérés différemment suivant les nations, ces chiffres sont utiles pour suivre les grands courants démographiques européens. Quelques données nouvelles ne figurant pas dans les éditions précédentes complètent les lacunes concernant les migrations entre pays ; regrettons seulement que ces données ne remontent pas plus haut dans le temps. De même, cette année, les responsables de l'annuaire ont joint au mouvement démographique les taux de mortalité par accidents et par maladie, évitant aux chercheurs les pénibles consultations et calculs à travers les ouvrages nationaux.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, une série de riches tableaux donnent un aperçu de l'industrie européenne dans le monde, ainsi que l'évolution de ces industries en Europe, où, pour la première fois, une place est faite au conflit du travail, heures perdues, chômage, etc.

Les statistiques agricoles présentent d'utiles renseignements, car c'est un domaine où, jusqu'ici, il était très difficile de dégager les grandes lignes de la structure agricole, chaque pays ayant tendance à les exagérer ou à en atténuer la portée.

¹ Conseil de l'Europe : *Données statistiques, population, emploi, agriculture, industrie, commerce, transports, commerce extérieur, finances (Pays membres du Conseil de l'Europe et pays associés outre-mer)*. Section de la documentation. Strasbourg, mars 1959, 400 p.

Une partie très importante de cinquante pages est réservée au bien-être, c'est-à-dire à la comptabilité nationale, aux niveaux de vie, à la sécurité sociale, et aux salaires pratiqués en Europe.

A l'ère où l'Europe a perdu son champ d'attraction pour les deux nouveaux pôles USA et URSS, la consultation de cet annuaire est encourageante et rassurante pour l'avenir, si seulement les Etats pouvaient comprendre tout ce qu'il y aurait encore à tirer du potentiel européen et de l'avance qu'il a dans maints domaines, en s'organisant et en apaisant leurs futiles préjugés nationaux.

Quant aux Suisses, au moment où ils pèsent leurs chances dans le nouvel équilibre européen, ils trouveront dans cet annuaire d'amples données pour estimer la place qu'ils peuvent occuper encore.

A. FAVIÈRE.

Annuaire démographique 1958¹

Les statistiques des mariages, malgré tout l'intérêt qu'elles présentent pour les études démographiques, sociales et même économiques, n'ont guère retenu jusqu'à ces dernières années l'attention des démographes et des sociologues que la mortalité et la fécondité des populations attireraient surtout. Mises à part quelques très bonnes études sur la question, le mariage était considéré dans la démographie comme un phénomène naturel, peu sensible aux variations de longue durée ; ainsi, toute une opinion — à tort peut-être — s'était fixée sur le rôle secondaire de la nuptialité dans la démographie. Cette insolite prise de position était due d'abord au manque de données démographiques concernant la création des nouvelles unités familiales, les pouvoirs publics ayant, dans ce domaine, fait très peu d'efforts et de tentatives pour qu'un enregistrement scientifique soit réalisé. D'autre part, comme nous venons de le signaler plus haut, tout l'effort des recherches démographiques a porté sur les naissances et la mortalité, principale préoccupation de l'homme.

Avec l'*Annuaire démographique 1958*, le dixième de la série, dont le thème principal est l'étude de la nuptialité et de la divorcialité, une lacune se trouve ainsi comblée sur le plan international.

Partant de l'analyse des taux bruts de nuptialité qui sont la plus simple expression du rythme de formation des familles, l'étude aborde les statistiques plus élaborées qui tiennent compte de la structure de la population selon l'âge, comme les quotients de nuptialité par âges, par état matrimonial et l'état de nuptialité « brute » et « nette » qui sont actuellement les instruments de recherches les plus précis.

De 1930 à 1957, les taux bruts indiquent pour l'Europe une tendance à la hausse. Le mariage deviendrait-il une mode ? On serait tenté de le croire d'après l'évolution des chiffres, mais en regardant de plus près et en suivant l'état-civil des mariés, on s'aperçoit que, pour l'Europe occidentale, partie nord surtout, une grande influence s'exerce par les remariages qui faussent la courbe de la nuptialité.

¹ *Annuaire démographique 1958*, dixième édition, sujet spécial : « Statistiques de la nuptialité et de la divorcialité ». Bureau de statistique de l'Organisation des Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales, New York 1958, 545 p.

En suivant l'âge au mariage des « nouveaux mariés », qu'ils soient célibataires ou « ayant déjà été mariés », se fait jour une incontestable tendance au mariage jeune. Ce phénomène se retrouve dans toute l'Europe et l'Amérique. Pour l'URSS, la pauvreté des données ne permet pas d'être affirmatif pour le moment. L'âge moyen au mariage des célibataires a baissé depuis vingt-sept ans en moyenne d'une année et demie pour les hommes et de deux ans pour les femmes. Quelques pays d'Europe surtout, ayant pris depuis un demi-siècle une avance dans ce domaine, se stabilisent actuellement et la Suisse est parmi ceux-ci.

Derrière les chiffres de cet annuaire, de nombreux problèmes se trouvent posés. Car si l'âge moyen au mariage baisse, et est pour certains auteurs purement et simplement un mode corrolaire de notre monde actuel, nous croyons pouvoir affirmer que les conclusions sont fausses ou mal posées. En effet, la nuptialité, comme tout mouvement de population, doit être remise, pour une étude sérieuse, dans son contexte. A ce moment seulement il est possible de donner un jugement de valeur. Parallèlement à la nuptialité, il faut suivre la natalité, et là, on s'aperçoit que la natalité de la première année est très forte. La consultation de la natalité donne comme renseignements que les naissances, après six mois de mariage, varient dans plusieurs pays d'Europe occidentale et aux USA entre 30 et 50 % des naissances. Ces naissances ont donc été conçues avant le mariage. A partir de là, il est permis de dire que le mariage jeune n'est pas une mode, mais le résultat d'une baisse de la moralité sociale dans les Etats en question, puisque ces mariages sont souvent dus à l'état de grossesse de la future épouse.

Les auteurs de l'annuaire ont réalisé un bel effort pour réunir ici les quotients de nuptialité par âges et par état matrimonial. Ces derniers permettent de comparer les fréquences des premiers mariages à celles des veufs et des divorcés et cela dans tous les groupes d'âges. Ainsi il est possible de constater la diminution du nombre des veufs et des veuves, et de prévoir à travers la formation des familles la fécondité future des couples.

Les données concernant la divorcialité permettent enfin d'obtenir une image du problème et de ses répercussions sociales sur le plan national et international. Un tableau spécial, très documenté, donne pour la première fois le taux de divorcialité suivant le nombre d'enfants. Là, sociologues, démographes et responsables des diverses politiques familiales nationales auront amplement matière à réflexion.

Quant aux données se rapportant à l'évolution du divorce selon l'âge des individus et la durée du mariage, elles confirment que les mariages jeunes sont plus sensibles au divorce avant l'âge de vingt-quatre ans.

L'*Annuaire 1958* est en outre constitué par les principaux mouvements de la population, où, dans la natalité, se dessine maintenant la fin du « boom » des naissances de l'après guerre qui se fit sentir énormément en Europe occidentale. Dans les autres pays, la fécondité est en régression, ce qui n'est nullement étonnant, car le niveau de vie augmente. Quant à la mortalité, son recul dépasse les espérances, et, dans quelques années, de nombreux pays dits « sous-développés » auront à faire face à ce grave problème si dès maintenant plusieurs mesures sociales et économiques énergiques ne sont pas prises. L'annuaire

donne d'autre part l'évolution de l'espérance de vie à la naissance et à différents âges. Ce recul de la mortalité joue un très grand rôle dans le taux d'accroissement des populations : les chiffres calculés en 1957 par rapport à l'année 1953 sont éloquentes.

Cet ouvrage indispensable de recherches est complété — excellente idée à garder pour les futurs annuaires — par un index cumulatif des matières parues dans les neuf années précédentes, qui rendra les plus grands services.

A. FAVIÈRE.

La stabilisation des marchés des produits de base¹

Cet ouvrage vient à son heure ; l'on se rend compte de plus en plus que la solution du problème du *sous-développement* dépend moins de l'aide économique financière que de la valorisation des moyens d'échange dont disposent les pays économiquement faibles ; or ces moyens d'échange, ce sont, actuellement, pour une large part, des matières premières. L'aide aux pays sous-développés prendrait un caractère plus strictement économique et relèverait moins d'une « charité », qui pèse autant aux uns qu'aux autres, si elle avait pour effet d'assurer aux producteurs des grandes matières premières *une certaine stabilité de leurs recettes d'exportations*.

Le premier chapitre de l'étude de Wilkinson analyse les aspects particuliers de l'offre et de la demande de matières premières notamment sous l'angle de leur inélasticité relative par rapport aux fluctuations des prix dans la courte période. Cette inélasticité est largement responsable des fluctuations accusées des prix. Ensuite, l'auteur examine les répercussions sur les pays consommateurs et surtout producteurs des variations du quantum et des prix ; l'incertitude des recettes d'exportations et leurs fortes fluctuations sont particulièrement préjudiciables aux pays dont le développement, à son début, est quasiment tributaire des ventes de quelques produits de base.

Cette analyse conduit naturellement à rendre compte des mesures prises par les Etats pour pallier cette instabilité, tant sur le plan purement national que sur le plan mondial.

Les chapitres II à V constituent une bonne analyse des trois types d'accords internationaux réalisés dans l'esprit de la Charte de La Havane, à savoir l'accord sur le *blé* du type *multilatéral*, l'accord sur le *sucre*, dit de *contingentement*, et l'accord sur l'*étain* basé sur le principe du *stock régulateur*. Dans chaque cas, une étude théorique du mécanisme mis en œuvre s'accompagne d'une appréciation du fonctionnement de l'accord dans la réalité des faits. Sur le plan théorique, l'auteur marque sa préférence pour le système du « stock régulateur », et on le suivra volontiers dans cette voie, bien que le fonctionnement de l'accord sur l'étain ait laissé apparaître les limitations de cette méthode. Il est évident d'ailleurs que les techniques de stabilisation sont loin d'être parfaites ; au surplus, le mécanisme qui convient à un produit est inapplicable

¹ H.-F. WILKINSON : *Etude des initiatives internationales en vue de la stabilisation des marchés des produits de base*. Lib. E. Droz, Genève et Minard, Paris, 1959, 162 p.

à un autre. Aussi cherche-t-on des solutions de rechange dans plusieurs directions : *approche par groupe de matières* plutôt que par produit isolé, système des *contrats à long terme* (appliqué avec succès par la Grande-Bretagne et qui semble devoir être adopté par la Communauté économique européenne), *banque de matières premières*, etc. La mise en œuvre de tels programmes sera difficile, à l'heure actuelle, tant que certaines hypothèses planeront sur le commerce international des matières premières : politiques nationales d'écoulement des surplus et des stocks stratégiques ; conflit entre les tentatives de solution régionale (CEE) et internationale (GATT) ; nécessité d'une atténuation progressive des protectionnismes agricoles dans les nations industrialisées ; intervention de l'Est sur les marchés internationaux.

L'ouvrage de Wilkinson, qui n'avait pas la prétention de faire le tour de tous les problèmes que pose le commerce international des matières premières, n'en est pas moins l'une des premières études valables en français sur ce sujet dont l'importance ne fait que croître. Il servira sans doute de point de départ à d'autres recherches par ses qualités d'exposition et d'objectivité.

P. GOETSCHIN.

COMMERCE EUROPÉEN
Répartition des exportations et des importations en %

En direction de	Six		Sept		Reste du monde	
	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.
<i>Les Six</i>						
France	22 %	22 %	13 %	10 %	65 %	68 %
Allemagne	27 %	25 %	27 1/2 %	21 %	45 1/2 %	54 %
Italie	24 %	21 %	22 %	19 %	54 %	60 %
Belgique-Luxembourg	45 %	47 %	16 %	15 %	39 %	38 %
Hollande	44 %	42 %	27 %	14 %	29 %	44 %
<i>Les Sept</i>						
Angleterre	13 %	14 %	10 %	10 %	77 %	76 %
Suisse	39 %	59 %	16 %	11 %	45 %	30 %
Suède	31 %	42 %	35 %	24 %	34 %	34 %
Norvège	27 %	35 %	38 %	38 %	35 %	27 %
Danemark	32 %	36 %	40 %	32 %	28 %	32 %
Autriche	60 %	54 %	11 %	11 %	29 %	35 %
Portugal	25 %	39 %	17 %	21 %	58 %	40 %

Technique économique et gestion industrielle¹

L'auteur et le préfacier présentent l'ouvrage comme un manuel pour ingénieurs économistes. Il a en effet d'un manuel la clarté, la concision et la bibliographie bien à jour. Mais le mot *Traité* convient mieux à l'abondance des développements mathématiques touchant certains problèmes économiques. Ils concernent en général l'économie d'entreprise. A cet égard, le livre de J. L. est extrêmement précieux. Il apporte une base scientifique irréprochable à cette science un peu disparate qu'on appelle « économie institutionnelle ». Il explique le fonctionnement plutôt que d'exposer des structures. Il prend position sur les problèmes à la fois les plus généraux et les plus concrets : l'optimum économique, le coût marginal, l'amortissement. Il justifie de façon éclatante l'avance mathématique dans les sciences économiques. Il démontre enfin qu'abstrait ne se confond pas avec vague.

L'objet du livre est limité. C'est la gestion technique de l'entreprise : programmes d'exploitation et d'investissement et politique de prix. Deux domaines de l'économie d'entreprise sont laissés pour un prochain livre : la politique des salaires et l'action externe de l'entreprise, c'est-à-dire les relations entre le fisc, ou la banque, ou le change, avec l'entreprise. Il est souhaitable que ces deux domaines soient bientôt traités. Ils sont sans doute plus difficiles mathématiquement que la gestion technique. La théorie du salaire déjà présentée par des économistes à tendance mathématique (Colson, Divisia) ne satisfait pas complètement les mathématiciens. Mais il en faut une. C'est aussi pourquoi l'ouvrage de J. L. n'est pas un manuel d'économie institutionnelle : il est à la fois moins et plus.

Le « plus » apparaît dans la méthodologie. Elle est ici l'objet d'étude principal. Le plus simple examen du livre montre que certaines analyses de base, telles que la discussion statistique des données chiffrées, sont beaucoup plus détaillées que les grandes questions classiques, comme les fluctuations de la conjoncture. Il faut souligner l'extrême importance de cette méthodologie, non seulement pour l'économie institutionnelle, mais pour l'économie politique. Certains problèmes économiques, comme la répartition des revenus, exigent pour progresser à la fois un appareil mathématique, qui existe, et des progrès statistiques, qui sont seulement en cours.

Nous reconnaissons donc sans difficultés que l'économie politique a besoin des mathématiques et plus encore de la statistique. Mais il ne s'agit que d'une partie de l'économie politique. D'ailleurs les opinions des mathématiciens eux-mêmes sont partagées. Maurice Allais déclare (p. XXX) qu'il faut commencer plus tôt l'étude des mathématiques et augmenter le bagage des bacheliers. Mais Lesourne remarque (p. XLVII) que les ingénieurs français bourrés de mathématiques pendant leurs années d'études ont souvent une défiance tenace à l'égard des mathématiques. Le profane se demande s'il n'y a pas une leçon à tirer de ce paradoxe. J. L. dit simplement que pour mettre au point des modèles économiques, le chercheur n'a pas besoin seulement des principes

¹ J. LESOURNE : *Technique économique et gestion industrielle*. Coll. Finance et économie appliquée. Dunod, Paris, 1958, 620 p.

de la théorie économique, il lui faut également connaître les « sciences-outils » : études de marché, statistique, comptabilité, mathématiques financières, organisation du travail, utilisation des calculatrices électroniques.

Il est juste d'ajouter que les mathématiques ne servent pas seulement à des applications, mais à la vérification de certains principes. La théorie de l'optimum économique est le couronnement de la science économique. Or sa démonstration mathématique permet certaines conclusions dont l'importance ne saurait trop être soulignée : « La théorie ne dit pas que la concurrence réelle permet d'atteindre l'optimum économique. Elle ne contient de référence qu'à la concurrence parfaite qui est une forme sociologiquement vide » (p. 555).

Le livre de J. L. résume une masse de connaissances tirées d'économistes de langage courant, comme d'écomètres et de mathématiciens. Il est parfois un peu sévère pour les premiers. Ainsi il écrit, p. 115, à propos des fluctuations de la conjoncture « En l'absence de théories claires vérifiées par les faits... » Pourtant Tinbergen a confirmé l'influence des changements du profit et infirmé l'influence des récoltes sur l'état général des affaires. Maintenant il est vrai que l'économie politique, disons de 1939, avait besoin d'un rajeunissement. Elle restait trop souvent objet d'une philosophie contemplative. La jeune génération entend en faire un instrument de décision. Avec J. L. la recherche opérationnelle est justifiée en théorie et en pratique. Les nombreux cas concrets qu'il analyse montrent que les modèles ne sont pas faits pour affiner la logique des savants, mais pour résoudre les difficultés pratiques, qu'elles tiennent à l'équipement hydroélectrique d'une nation ou à la constitution des stocks d'une entreprise. Voilà pourquoi tous ceux qui s'adonneront à la recherche économique devront se référer, d'une manière ou d'une autre, au traité de J. Lesourne.

J. VALARCHÉ

Professeur à l'Université de Fribourg.

La démographie dans l'enseignement des sciences sociales¹

L'originale collection des *Sciences sociales dans l'enseignement supérieur*, collection que nous ne pouvons que recommander aux lecteurs de cette revue, vient de s'enrichir d'une nouvelle étude consacrée à la démographie. Ce travail, préparé sous les auspices de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, et dirigé par l'éminent démographe anglais Glass, sur la base de rapports régionaux et nationaux, n'a pas d'autre ambition que d'être une remarquable mise au point de l'état actuel de la démographie.

L'ouvrage, divisé en deux parties, donne dans la première un aperçu général de cette matière comprenant : a) la place de cette science dans les programmes d'enseignement universitaire ; b) l'organisation et les objectifs de l'enseignement démographique dans les divers pays ; c) et un certain nombre de considérations portant entre autres sur la valeur des manuels d'enseignement ou sur la formation des démographes professionnels.

¹ Unesco : *Les Sciences sociales dans l'enseignement supérieur, la Démographie*. Paris, 1958, 208 p.

Quant à la deuxième partie, elle dresse un état de l'enseignement démographique tel qu'il est pratiqué actuellement dans les divers pays. Hélas, elle nous apprend que beaucoup d'entre eux sont en retard dans ce domaine et auront fort à faire pour rattraper le temps perdu !

Après un rapide historique, G. délimite les sujets de la démographie qui subissent très souvent l'influence des problèmes nationaux. Au départ, cette matière n'était qu'un enregistrement pur et simple des individus dans un lieu donné, ou éventuellement des mouvements de population, mais depuis quelques années d'importants progrès ont été accomplis, qui permettent le développement de la démographie en tant que science. Aujourd'hui, en plus de la démographie rationnelle et de la démographie expérimentale, on trouve une démographie influencée par la biologie, par la sociologie, par l'économie et les autres disciplines avec lesquelles elle entretient d'étroits et fructueux rapports.

L'intérêt des études démographiques tient en grande partie au fait que l'on prend, de plus en plus, conscience des incidences de cette science sur les phénomènes économiques, politiques et sociaux. Certes, l'intérêt peut varier de pays à pays et les gouvernements en savent quelque chose. La France, par exemple, a dû, pour endiguer sa dénatalité, verser des sommes considérables aux familles pour que les femmes restent au foyer. Actuellement, le « péril jaune », dénommé ainsi, n'est pas sans inquiéter les gouvernements intéressés et leurs voisins, proches ou lointains. Mao-Tse-Toung a pris une mesure, discutable peut-être, mais qui, en absorbant les femmes par la production, tend à réduire les famines d'abord, mais aussi et surtout vise à freiner la fécondité de ses prolifiques concitoyennes.

Ces exemples donnent une idée du vaste champ d'études et des travaux à mener à terme, qui peuvent s'étendre des conséquences économiques et sociales du vieillissement d'une population aux études sur la baisse de la fécondité en rapport avec le niveau intellectuel, en passant par les méthodes de prospection démographique ou par l'évaluation des données démographiques.

Pour l'auteur, la place de la démographie dans les programmes universitaires a donc suivi dans les pays intéressés les problèmes qu'elle soulevait, d'où les différences d'organisation et d'objectifs de l'enseignement de la démographie actuelle.

Aux USA, en Grande-Bretagne, en France, l'étudiant reçoit un enseignement varié et complet, qui peut aboutir à un titre universitaire de démographie. Dans les pays nordiques, en Allemagne, en Yougoslavie, la démographie reste souvent liée à la statistique, faute de démographes ou de sociologues pré-occupés de ces problèmes. En Suisse, par exemple, elle figure aux programmes de certaines universités, mais n'est enseignée, le plus souvent, qu'en relation avec la statistique ou les doctrines économiques et sociales.

Dans ses considérations générales, l'auteur soulève passablement de problèmes : besoins généraux auxquels doit répondre l'enseignement de la démographie, car, écrit-il, « cette discipline est une branche essentielle des sciences sociales. Aucune préparation à un grade d'économie politique ou de sociologie ne saurait être considéré comme complet si des étudiants n'acquièrent pas une connaissance — élémentaire peut-être, mais néanmoins précise — des problèmes

relatifs à l'évolution démographique et à l'interaction des facteurs démographiques, économiques et sociaux » (p. 49). Il envisage encore la formation des démographes, la place de la démographie dans l'université, les problèmes de documentation et de matériel, ainsi que le rôle des institutions internationales.

De la deuxième partie, qui n'est qu'une suite de rapports étayés par de nombreux chiffres et des références, nous ne retiendrons que la Suisse (p. 66 et 72), d'ailleurs traitée avec l'Allemagne et l'Autriche par le rapporteur Elisabeth Pfeil. Peu de lignes malheureusement concernent notre pays, bien que l'Université de Zurich ait un enseignement qui vient d'être placé au nombre des matières à option sur lesquelles peuvent porter les examens finals, et que Genève, depuis longtemps, ait une chaire. Les travaux mentionnés sont donc peu nombreux. C'est regrettable, car nous disposons en Suisse d'un Bureau fédéral qui passe pour modèle et, d'autre part, nous avons des richesses inexploitées et un effectif d'étudiants en sciences sociales et politiques qui augmente chaque année.

A. FAVIÈRE.

L'évolution du marché monétaire de Londres (1931-1952)¹

Il fallait l'enthousiasme de la jeunesse, l'expérience de l'âge mûr, la volonté opiniâtre du bénédictin pour mener à chef une telle étude qui s'étend sur une période qui a marqué plus que tout autre l'histoire monétaire anglaise du début du siècle à aujourd'hui. En 570 pages, l'auteur réussit à exposer dans une première partie de son ouvrage le rôle de la monnaie dans l'économie et son étroite interdépendance avec le système bancaire, puis à décrire dans une deuxième partie les institutions du marché monétaire de Londres et enfin, dans la troisième partie, à analyser l'évolution du marché monétaire de Londres de 1931 à 1952. C'était une gageure, car les difficultés à surmonter étaient nombreuses et en outre plusieurs grands économistes ont déjà consacré de très solides travaux à l'étude de ce qui fut, pendant plus d'un siècle, le plus important marché financier du monde. C'est à la fois un traité de science monétaire, un traité de science bancaire, et un traité de politique économique que nous présente M. P. Goetschin dont les qualités maîtresses sont la sobriété, la précision, la clarté et l'esprit de synthèse.

Le spécialiste lira avec intérêt la première partie consacrée à la monnaie et à la banque dans l'économie, tandis que le lecteur non informé y découvrira l'exposé lucide du mécanisme monétaire et du cheminement de la monnaie à travers l'édifice économique du monde actuel.

Il est dès lors préparé à pénétrer dans le secret du système bancaire anglais qui comprend, outre la Banque d'Angleterre, les banques commerciales, les maisons d'escompte, les maisons d'acceptations, les maisons d'émissions.

¹ PIERRE GOETSCHIN : *L'évolution du marché monétaire de Londres (1931-1952)*. *Politique monétaire et institutions financières*. Préfaces de H. Borle et H. Schneider. Ambilly-Annessasse, les Presses de Savoie, 1958. 570 pages.

C'est ici que sont étudiées la structure des taux d'intérêt, la politique de l'escompte et les opérations sur le marché libre.

Ces deux premières parties sont pour ainsi dire une introduction à la troisième, de beaucoup la plus étendue et la plus originale. L'auteur apporte infiniment de soin à suivre chronologiquement les événements qui ont conduit la Grande-Bretagne à abandonner l'étalon-or, à inaugurer une politique d'argent à bon marché, à financer la guerre, et à revenir, après des expériences souvent coûteuses, à une politique monétaire plus orthodoxe que celle qui a caractérisé la période de 1932 à 1949 et qui rappelle par certains aspects la politique classique, mais non pas son automatisme. C'est l'occasion pour M. Goetschin d'analyser les diverses mesures, parfois contradictoires, prises par la Banque d'Angleterre et par le Trésor, dont les effets ont pu se contrecarrer par manque de coordination.

L'importance du *cheap money* n'a pas échappé à M. Goetschin qui lui consacre des pages pertinentes dans lesquelles il montre les conséquences qui en sont résultées pour l'Etat, pour les banques qui ont su en tirer des avantages, pour l'économie dans son ensemble. Imitée en cela par d'autres pays, la Grande-Bretagne a finalement dû se résoudre à faire marche arrière, après avoir dressé le bilan déficitaire de cette politique nettement inflationniste, en dépit du plein emploi qui en était l'un des buts principaux.

Il y a lieu de mentionner aussi un autre aspect très important de la politique d'intervention de l'Etat et que l'auteur a relevé : la *dette nationale*, dont le volume est fort élevé, a permis au gouvernement anglais d'intervenir sur le marché pour y influencer les taux d'intérêt à court et à long terme, dans le sens d'un contrôle monétaire. La récente publication du *Comité Radcliffe* confirme la pénétrante étude de M. Goetschin en soulignant que *la politique de la dette* est devenue quasi plus importante que la manipulation du taux de l'escompte.

Dans ses conclusions générales, après avoir soumis à un examen critique approfondi la politique monétaire anglaise au cours de la période étudiée, l'auteur nous fait part de remarques très judicieuses qui dénotent à la fois son esprit scientifique très ouvert aux problèmes théoriques et une profonde connaissance des problèmes pratiques qu'il s'est acquise au cours d'un stage de plusieurs années à la City. La conjugaison de la théorie et de la pratique donne à cette étude une valeur exceptionnelle : l'auteur considère les unes après les autres les diverses mesures arrêtées par les pouvoirs responsables au cours de la période envisagée et les armes monétaires variées qui ont permis à ces pouvoirs d'intervenir sur le marché de l'argent. Après en avoir relevé l'efficacité relative, l'auteur conclut qu'« il ne faut cependant pas exiger d'elles des miracles », d'autant plus que les rapports étroits qui lient la Banque d'Angleterre au Trésor ont fait de celle-là l'agent de celui-ci.

Récemment, un financier anglais relevait la valeur de cette étude et constatait que c'est la plus complète qui ait été publiée ces dernières années sur le marché monétaire de Londres. C'est un bel éloge adressé à l'auteur dont les qualités intellectuelles et le goût de la recherche objective et systématique ont trouvé à s'exprimer pleinement dans la tâche ardue qu'il s'était fixée et qu'il a menée à chef.

Son ouvrage est destiné à rendre de très réels services à ceux qui se proposent d'étudier la structure monétaire et bancaire de la place de Londres. Sa lecture leur permettra de suivre dans le détail la politique monétaire pratiquée par la Grande-Bretagne au cours d'une période cruciale et de saisir comment elle est parvenue à se redresser et à préparer le retour à la convertibilité. Les économistes de carrière ne sont pas les seuls qui y puiseront de nombreux et précieux renseignements; les banquiers y trouveront matière à réflexion, de même ceux qui ont la charge de diriger les finances de l'Etat.

JEAN GOLAY.

Revue internationale du Travail

(Paraît en trois éditions distinctes : française, anglaise, espagnole.)

Publiée mensuellement par le Bureau International du Travail, depuis janvier 1921, la *Revue internationale du Travail* contient des articles de fond qui reflètent l'évolution de la politique sociale sur le plan international et dans les différents pays; des exposés documentaires, des statistiques du coût de la vie, du chômage, de l'emploi, des salaires et des heures de travail; enfin, une rubrique bibliographique.

Prix du numéro : Fr. 2.40 suisses, abonnement annuel : Fr. 24.— suisses.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen et du catalogue des publications du B. I. T. sur demande adressée au Bureau International du Travail, Genève.

Nous avons reçu les ouvrages suivants sur lesquels nous nous réservons de revenir dans un de nos prochains numéros :

- ANDREATTA NINO : *Distribuzione del Reddito e Accumulazione del Capitale*. Ed. A. Giuffrè, Milan 1958, 170 p.
- BACHMANN H. : *Europäische Standortsbestimmung in Politik und Wirtschaft*. Polygraphischer Verlag AG., Zurich 1955, 185 p.
- BAUMGARTEN FRANZISKA : *Zur Berufswahl Schweizer Aerzte*. Francke Verlag, Berne 1959.
- BERLINER J.-S. : *Soviet economic aid*. F.A. Praeger Inc., New York 1958, 232 p.
- BONNE A. : *Studies in economic development*. Routledge und Kegan Paul, Londres 1957, 294 p.
- BOUCHARD M. : *Théorie du salaire et conventions collectives*. Université de Montréal, Montréal 1957, 239 p.
- CLAIRMONTE F. : *Le libéralisme économique et les pays sous-développés*. E. Droz, Genève 1958, 361 p.
- COMBE P. : « Le drame français du libre-échange au Marché commun. » *Tribune libre*, Plon, Paris 1959, 230 p.
- DEFOSSE G. : *La Bourse des valeurs*. Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je », 1959, 128 p.
- DUERR CHARLES : *Du contrat d'agence*. Ed. Dürr, Berne 1959, 95 p.
- FYOT J.-L. et CALVEZ J.-Y. : *Politique économique régionale en Grande-Bretagne*. Ed. A. Colin, Paris 1956, 295 p.
- GIROD ROGER et VOGT WILHELM : *Pilotage automatique et évolution sociale des métiers de l'aviation*. Ed. Georg & Cie S. A., Genève 1959, 77 p.
- GOTTMANN J., SESTINI A., TULIPE O., WILLATTS E.-C., VILA M.-A. : *L'aménagement de l'espace — Planification régionale et géographie*. Ed. A. Colin, Paris 1952, 140 p.
- M.G. KENDALL and W.R. BUCKLAND.: *A Dictionary of statistical terms*. Oliver & Boyd, Edimbourg 1957, 493 p.
- KUENG E. : *Das Allgemeine Abkommen über Zölle und Handel (GATT)*. Polygraphischer Verlag AG., Zurich 1952, 173 p.
- MEES R. and ZOONEN : *Company Taxation in Western Europe*. Rotterdam, juin 1959, 56 p.
- PONSARD CL. : *Histoire des théories économiques spatiales*. A. Colin, Paris 1958, 201 p.
- PORTLAND E.G. : *L'industrie suisse du ciment*. Zurich 1959, 95 p.
- WACK RENÉ : *Kollektivverhandlungen in den USA*. Polygraphischer Verlag AG., Zurich 1959, 103 p.
- WERNER J. : *Die Wirtschaftsverbände in der Marktwirtschaft*. Polygraphischer Verlag, Zurich 1959, 231 p.

- ASSOCIATION SUISSE DES BANQUIERS : *Financing of technical progress*, Frobenius AG., Bâle 1959, 241 p.
- *Financing of Technical Progress*. Twelfth international banking Summer school, Bürgenstock 1959.
- BANQUE CANTONALE VAUDOISE : *Guide financier vaudois 1959*, Lausanne 1959, 88 p.
- CARTEL SYNDICAL VAUDOIS : *30^e anniversaire du Cartel syndical vaudois*, Lausanne 1959, 31 p.
- CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE : « XVII^e Congrès de la CCI — Déclarations et résolutions 1957-1959 ».
- *Rapport biennal 1957-1959*, 1959, 135 p.
- COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE : *Deuxième Rapport général sur l'activité de la Communauté* (18 septembre 1958-20 mars 1959). Bruxelles 1959, 155 p.
- CENTRE INTERNATIONAL SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE :
- A. Borel : *Présentation de la Suisse*.
- R. Buyse : *Les fondements scientifiques de l'éducation*.
- J.-P. Chavan : *Quelques aspects particuliers de l'enseignement agricole*.
- Ch. Feldmann : *L'orientation professionnelle au service de l'agriculture*.
- J. de Geus : *L'organisation idéale de l'enseignement agricole selon le degré de développement d'un pays*.
- Dr Hartan : *Perfectionnement du personnel enseignant*.
- O. Howald : *La formation pratique dans l'agriculture*.
- B.G. Moussouros : *Méthodologie de l'enseignement agricole*.
- J.M.A. Penders : *La collaboration entre la recherche, l'enseignement et la vulgarisation agricole*.
- P. Sandoz : *La formation des techniciens agricoles*.
- L. Weber : *La culture générale et l'enseignement agricole*.
- J. Zeissig : *L'éducation dans l'enseignement professionnel*.
- CONSEIL INTERNATIONAL DU BLÉ : *Rapport annuel pour l'année agricole 1957 / 1958*, Londres 1958.
- CONSEIL INTERNATIONAL DE L'ÉTAIN : *Statistical Bulletin*. La Haye, mai 1959.
- FAO : *Bulletin mensuel économie et statistique agricoles*. Rome.
- *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1959*. Rome 1959, 215 p.
- GATT : *L'évolution du Commerce international* : Genève 1958, 150 p.
- *International Trade 1957-1958*, Genève 1959, 318 p.
- INDUSTRIAL TRAINING COUNCIL : *Training Services in Industry*. Londres 1959, 39 p.
- INTERNATIONAL CONFEDERATION OF FREE TRADE UNIONS : *Report of the Fourth World Congress in Vienna*, Bruxelles 1955, 519 p.
- *Report of the Fifth World Congress in Tunis*, Bruxelles 1958, 659 p.

- INTERNATIONAL FINANCE CORPORATION : *Third Annual Report 1958-1959*.
- INTERNATIONAL MONETARY FUND : *Tenth Annual Report — Exchange Restrictions 1959*. Washington 1959, 392 p.
- INTERNATIONAL SUGAR COUNCIL : *Sugar Year Book 1957*, Londres.
- INTERNATIONAL WHEAT COUNCIL : *World Wheat Statistics*. Rapport annuel pour l'année agricole 1957-1958.
- NATIONS UNIES : 1958 — *Annuaire de Statistiques des comptabilités nationales*. New York 1959, 257 p.
- *Le marché européen de l'acier en 1958*. Genève 1959, 92 p.
- *Perspectives de l'énergie nucléaire comme nouvelle source d'énergie*. Genève 1959, 34 p.
- *Rapport sur les problèmes économiques du stockage souterrain du gaz*. Genève 1959, 35 p.
- *La situation de l'énergie électrique en 1957*. Genève 1959, 93 p.
- *Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe, 1957*. Genève 1959, 53 p.
- OECE : Paige Deborah, Bombach Gottfried : *A comparison of National Output and Productivity of the United Kingdom and the United States*. Paris 1959, 245 p.
- *Statistiques industrielles, 1900-1957*. Paris 1958, 174 p.
- SCHWEIZ. INSTITUT FÜR AUSSENWIRTSCHAFT- UND MARKTFORSCHUNG AN DER HANDELS-HOCHSCHULE ST-GALLEN : *Die schweiz. Wirtschaft vor dem Gemeinsamen Markt und der Freihandelszone*. Polygraphischer Verlag, Zurich 1959, 214 p.
- SOCIÉTÉ COMMERCIALE INTEROCÉANIQUE : RUFENACHT CH. : *Le café et les principaux marchés de matières premières*. Le Havre 1955, 587 p.
- TIN RESEARCH INSTITUTE : *L'étain et ses usages*. Greenford, Angleterre.
- UNESCO : *Bibliographie internationale de science économique*. Vol. VI, Paris 1959, 544 p.
- *ditto*. Vol. VII, Paris 1959, 270 p.
- *Répertoire international d'institutions qui s'occupent d'études de population* (n° 11, 1959), Paris 1959, 240 p.
- *South Asia Social Science Bibliography 1958* (n° 7). Calcutta 1959, 141 p.

ARTICLES SÉLECTIONNÉS ET INFORMATIONS DIVERSES

Formation des cadres

- L. CHEVALIER : « Recherche scientifique et sciences humaines ». *Population*, juillet-septembre 1959.
- J. CHOFFEL : « Primauté de la recherche ». *La Vie française*, 18 septembre 1959.
- E. DEVONS : « The role of the economist in public affairs ». *Lloyds Bank Review*, juillet 1959.
- R. PELLOUX : « L'avenir des facultés de droit et des sciences économiques ». *Le Monde*, 30 septembre 1959.
- L. PICARD : « Introduction à la méthode des cas ». *L'Actualité économique*, juillet-septembre 1959.
- La Vie française* : « La Belgique veut tenir son rang dans la recherche scientifique », 18 septembre 1959.

Problèmes de l'entreprise

- R. GUBBELS : « Facteurs et mesure de la productivité ». *Revue du Travail*, juin-juillet 1959.
- F. OULÈS : « Le rôle de la publicité ». *Fondation « Le Pré vert »*, 1959.
- FÉDÉRATION DES JEUNES CHEFS D'ENTREPRISES D'EUROPE : « Les jeunes chefs d'entreprises d'Europe vous parlent », 1959.
- Bulletin d'information économique B.N.C.I.* : « L'industrie du papier », juin 1959.

Finances et banques

- A.-H. SMITH : « Foreign Bankers in London ». *Bankers' Magazine*, août 1959.
- P. GOETSCHIN : « Vers des réformes du marché des capitaux ». *La Vie économique et sociale*, juillet-septembre 1959.
- A. NICOLAI : « La désépargne ». *Revue économique*, juillet 1959.
- L.M. TESSIER : « L'assurance-crédit à l'exportation ». *L'Actualité économique*, juillet-septembre 1959.
- Büro und Verkauf* : « Aktien als Kapitalanlage », août 1959.
- Barclays Bank Review* : « The changing pattern of capital movements », mai 1959.
- SBS : « Quelques considérations sur l'exportation de capitaux ». *Bulletin*, juillet 1959.
- Statistiques et études financières* : « La fiscalité des pays du marché commun », juillet 1959.
- « Le budget et la situation économique en URSS » juillet 1959.,
- « La banque inter-américaine de développement », août 1959.

Economie européenne

- G. BAUER : « La Suisse et l'intégration européenne ». *Journal des Associations patronales*, 21 août 1959.
- G. BAUER : « Le cadre institutionnel de l'intégration européenne ». *Aussenwirtschaft*, septembre 1959.
- F. BERG : « Le grand marché européen doit se faire à dix-sept ». *Journal de Genève*, 2 octobre 1959.
- P. FALERCA : « Nouvelle étape pour la CECA ». *La Vie française*, 18 septembre 1959.
- A. GENICOT : « Première étape de l'intégration européenne ». *Le Hainaut économique*, juin 1959.

- E. GIROUD : « Problèmes européens ». *La Lutte syndicale*, 26 août 1959.
- J.W. HACKETT : « Taux de développement interne et balance extérieure — Un problème posé par la création d'une zone de libre-échange ». *Cahiers de l'Institut de science économique appliquée*, mai 1959.
- W. JUCKER : « Le projet d'Association européenne de libre-échange ». *Revue syndicale suisse*, septembre 1959.
- H. SCHAFFNER : « L'intégration européenne et la revision du tarif douanier ». *Revue syndicale suisse*, août 1959.
- L. VALLINSE : « Six mois de Marché commun ». *Economie contemporaine*, 31 juillet 1959.
Bulletin de documentation économique : « Les données essentielles du problème posé à la Suisse par l'intégration européenne. », juillet 1959.
- « L'Association européenne de libre-échange », septembre 1959.
Bulletin financier suisse : « Association européenne de libre-échange », 30 juillet 1959.
Bulletin SIA : « La Suisse et l'intégration européenne », juillet 1959.
Etudes et conjoncture : « Perspectives d'une petite zone de libre-échange », octobre 1959.
Kredietbank : « La petite zone de libre-échange », *Bulletin*, 10 octobre 1959.
Solidarité : « Les syndicats des pays qui n'appartiennent pas au Marché commun se prononcent pour la « petite zone de libre-échange », 4 septembre 1959.

Pays en voie de développement

- J. ALIBERT : « Développement africain et Marché commun ». *Banque*, septembre 1959.
- B. APREMONT : « L'aide soviétique au tiers monde ». *Economie et Humanisme*, septembre-octobre 1959.
- R. DUMOULIN : « Calcul du revenu et comptabilité économique dans les régions insuffisamment développées ». *Revue économique*, juillet 1959.
- J. EHRHARD : « Stabiliser les cours des matières premières est une nécessité pour le monde libre ». *La Vie française*, 17 juillet 1959.
- G. HABERLER : « International trade and economic development ». *National Bank of Egypt*, 1959.
- P. G. HOFFMANN : « Operation Breakthrough ». *Foreign Affairs*, octobre 1959.
Bulletin financier suisse : « L'Europe occidentale, les Etats-Unis et les pays sous-développés », 15 octobre 1959.

Divers :

- Le Coopérateur suisse* : « Les problèmes de l'énergie nucléaire en Europe », août 1959.
Bulletin économique pour l'Europe : « Commerce extérieur et développement économique en Europe orientale et en Union soviétique », juin 1959.
Informations et documents USA : « Les détenteurs du pouvoir dans l'économie américaine », juillet 1959.
Revue internationale des sciences sociales : « L'enseignement des sciences sociales en URSS », n° 2, 1959.
UBS : « Le revenu national suisse », juillet 1959.

PÉRIODIQUES

Nous tenons à la disposition de nos membres et abonnés les périodiques suivants :

- L'Actualité économique*, Montréal.
Actualités européennes, Centre européen de la culture, Genève.
Annual Bulletin of Statistics of the International Tea Committee, Londres.
Aussenwirtschaft, Saint-Gall.
Bancaria, Rome.
Banque, Paris.
Barclays Bank Review, Londres.
Bibliographie suisse de statistique et d'économie politique, Bâle.
Bulletin analytique de documentation politique, économique et sociale contemporaine, Paris.
Bulletin annuel de statistiques de transports européens, ONU, Genève.
Bulletin de la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne.
Bulletin de la Banque Cantonale de Zurich, Zurich.
Bulletin du Centre européen de la culture, Genève.
Bulletin du commerce international, GATT, Genève.
Bulletin de la Communauté économique européenne, Bruxelles.
Bulletin du Crédit Suisse, Zurich.
Bulletin de documentation économique, Genève.
Bulletin économique pour l'Europe, ONU, Genève.
Bulletin financier suisse, Lausanne.
Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles.
Bulletin immobilier suisse, Lausanne.
Bulletin d'information de l'Ambassade de l'URSS, Berne.
Bulletin d'information du Brésil, Berne.
Bulletin d'information du délégué aux possibilités de travail et à la défense nationale économique, Berne.
Bulletin d'information économique, BNCI, Paris.
Bulletin international des sciences sociales, Unesco, Paris.
Bulletin mensuel du Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège, Liège.
Bulletin mensuel de la Chambre de commerce internationale, Paris.
Bulletin mensuel d'information de la CECA, Luxembourg.
Bulletin de l'Office de presse et d'information du Gouvernement fédéral, Bonn.
Bulletin officiel de la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise en Suisse, Lausanne.
Bulletin patronal, Lausanne.
Bulletin de la Société de Banque Suisse, Bâle.
Bulletin technique de la Suisse romande, Lausanne.
Bulletin trimestriel de statistiques de l'acier pour l'Europe, ONU, Genève.
Bureau und Verkauf, Zurich.
Les Cahiers de Bruges, Belgique.
Les Cahiers économiques de Bruxelles, Bruxelles.
Les Cahiers du Musée social, Paris.
Circulaire de l'Office international du cacao et du chocolat, Bruxelles.
Le Contrat social, Paris.
Commerce franco-suisse, Genève.
Le Coopérateur suisse, Bâle.
Coopération, Bâle.
Le Courrier, Lausanne.
Courrier de la Fiduciaire d'organisation et de gestion d'entreprises, Neuchâtel.
Le Creuset — La voix des cadres, Paris.
Documentation économique, Paris.
Le Droit d'Auteur, Berne.
D'un Mois à l'Autre, AEP, Paris.
Economica, Londres.
Economie et Humanisme, Caluire.

- Economia Internazionale*, Gênes.
Economie et Statistiques agricoles, FAO, Rome.
The Economist, Londres.
Economy and History, Lund.
L'Etain et ses Usages, Greenford.
Etudes et Conjoncture, Paris.
Etudes économiques, Mons.
Financial Times, Londres.
First National City Bank Monthly Letter, New York.
Giornale degli economisti e annali di economia, Milan.
Le Hainaut économique, Mons.
Heraldo, Goa.
Industrie et Technique, Genève.
Informations et documents, Centre culturel américain, Paris.
Informations économiques, OSEC, Lausanne.
Industries atomiques, Genève.
Industrie et Technique, Lausanne.
Informations de l'Union des foires internationales, Paris.
International Financial Statistics, FMI, Washington.
Japanese economic statistics, Tokyo.
Jeune Patron, Paris.
Journal des Associations patronales, Zurich.
Journal of the Institute of Bankers, Londres.
Kyklos, Zurich.
Liste mensuelle d'articles sélectionnés, Genève.
Lloyds Bank Review, Londres.
La Lutte syndicale, Berne.
Midland Bank Review, Londres.
Monthly Labor Review, Washington.
Monthly Review of Credit and Business Conditions, New York.
National Provincial Bank Review, Londres.
Nouvelles du monde arabe, Genève.
Nouvelles de Tunisie, Berne.
Organisation industrielle, Zurich.
L'Ordre professionnel, Genève.
Previdenza Sociale, Rome.
Productivité européenne, AEP, Paris.
La Propriété industrielle, Berne.
Recherche et Productivité, Bruxelles.
Revista de ciencias economicas, Buenos Aires.
Revista de Economia, Lisbonne.
Revue de Droit administratif et fiscal, Lausanne.
Revue économique, Paris.
Revue économique franco-suisse, Paris.
Revue des Faits de la Semaine, Genève.
Revue d'Histoire économique et sociale, Paris.
Revue internationale des Sciences sociales, Unesco, Paris.
Revue internationale du Travail, BIT, Genève.
Revue française du Travail, Paris.
Revue libérale, Paris.
Revue du Marché commun, Paris.
Revue de la Mesure de la Productivité, AEP, Paris.
Revue pratique des questions commerciales et économiques, Liège.
Revue de la Société belge d'études et d'expansion, Liège.
Revue suisse d'Economie politique et de Statistique, Bâle.
Revue syndicale suisse, Berne.
Revue de Théologie et de Philosophie, Lausanne.
Revue du Travail, Bruxelles.

- Ricerche Economiche*, Venise.
Rivista internazionale di scienze sociali, Milan.
Rubber statistical bulletin, Londres.
Schweizerischer Raiffeisenbote, Olten.
Science and Society, New York.
Service de presse de l'OECE, Paris.
Service romand d'Informations agricoles, Vevey.
La Situation économique, Berne.
La Solidarité, Neuchâtel.
Le Sou du Contribuable, Zurich.
Statistical Bulletin of the International Tin Council, Londres.
Statistiques et Etudes financières, Ministère des finances, Paris.
Statistiques du Travail et de la Sécurité sociale, Paris.
Steel Review, Londres.
Studi economici, Naples.
Temps nouveaux, Moscou.
La Vie économique, Berne.
La Vie économique et sociale, Anvers.
La Vie française, Paris.
Westminster Bank Review, Londres.
Der Wochenbericht von Julius Bär & Co., Zurich.
World Wheat Statistics, Londres.